information et vie municipale
n° 28 • février - mars 2014

saint-paul trois-châteaux LE MAGAZINE

DOSSIER

Développement local

A SUIVRE

Voyage au cœur de la truffe

RÉTROSPECTIVE

Cérémonie des vœux

VIE MUNICIPALE

Le référent sûreté

Le mot du maire

2014 est engagée.

Cette nouvelle année sera évidemment marquée par deux événements importants pour la vie démocratique du pays en général et celle des communes en particulier : les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars et les élections européennes le dimanche 25 mai 2014.

2014 se distingue aussi par la naissance au 1er janvier, de la Communauté de communes Drôme Sud Provence dont fait partie Saint-Paul-Trois-Châteaux avec 13 autres communes. À l'heure des élections municipales, chaque citoyenne et chaque citoyen devra donc choisir d'une part, l'équipe qui conduira la destinée de la commune jusqu'en 2020 et d'autre part, ses représentants à cette nouvelle Assemblée intercommunale. Le magazine se fait l'écho, en page 12, de cette nouveauté en matière de scrutin.

Il s'agit d'une première à Saint-Paul, comme c'est le cas partout en France. Je veux dire ici ma satisfaction que ces établissements publics de coopération intercommunale soient désormais dirigés par des élus au suffrage universel. Il s'agit d'un incontestable progrès pour notre démocratie.

En matière de progrès d'ailleurs, les impôts, eux, ne progresseront pas cette année, pas plus que l'année dernière, non pas à des fins électoralistes mais parce que la gestion de la commune, ses finances, ne nous y contraignent pas. Chaque acteur de la ville, public, privé, associatif peut s'en féliciter. Il s'agit d'une victoire commune.

L'exercice de l'édito, dans cette période particulière, est singulièrement difficile dans la mesure où la loi l'encadre, sinon le contraint, au bénéfice de règles de communication qui laissent à chaque opinion des moyens identiques de s'exprimer. Aussi ne ferai-je pas, dans ce bref propos, le rappel des actions mises en œuvre ni des projets qui m'animent. Mais rien ne m'interdit, et c'est heureux, de vous renouveler, sincèrement, tous mes vœux de bonheur pour cette année 2014.

> Jean-Michel Catelinois
Maire de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Si vous ne recevez pas le magazine dans votre boîte aux lettres signalez-le au Guichet unique de la mairie.

Magazine municipal d'information / ***Directeur de publication :*** *Jean-Michel Catelinois* / ***Maquette :*** *Kaligram* / ***Service communication*** *Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux* / ***Rédaction :*** *Agence ELC2 et Service communication de la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux* / ***Photographies :*** *Fotolia / Agence ELC2 / Service communication / A. Poirier* / ***Distribution :*** *Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux* / ***N°28*** */février2014* / ***Tirage :*** *4700ex.* / ***Réalisation :*** *GRAPHOT - 26130 Saint-Paul-Trois-Châteaux* / ***Impression :*** *Imprimerie De Rudder 84000 Avignon.*

Saint-Paul Trois-Châteaux

Toutes les infos sur internet :
www.ville-saintpaultroischateaux.fr

SOMMAIRE

À SUIVRE À SAINT-PAUL
Job dating 03
Carnaval 03
Just Listen 04
Salle Fontaine 04
Week end des musées Télérama 04
Université populaire 05
Terroir 05
Brèves 05

RÉTROSPECTIVE
Fête du livre de jeunesse 06
Les vœux du maire 06
Médiathèque 06
Téléthon 07
Tremplin hip-hop 07
Brèves 07

GENS D'ICI
Portraits 08

DOSSIER
Développement local 09

VIE MUNICIPALE
Elections municipales 12
Gendarmerie nationale 12

VIE ÉCONOMIQUE
Portrait d'entreprises 13

EXPRESSION
Groupes politiques 14

HISTOIRE
Villes jumelles 15

COIN CIVIQUE

La seconde vie des meubles

Plutôt que de porter à la déchetterie les meubles ou l'électroménager dont vous n'avez plus l'usage (nous n'imaginons pas ici que vous les abandonniez ailleurs), il est possible de gagner en temps et en énergie, en les donnant à ceux qui en ont besoin.
L'association Solidarité Entraide Tricastine (SET), en fonction des besoins des familles en difficulté qui la sollicitent, se charge ainsi de récupérer à domicile les équipements dont vous ne voulez plus ! Un seul réflexe : Contacter SET pour prendre rendez-vous avec un bénévole, et qu'ensuite l'équipe se charge du transport. Le service est bien évidemment entièrement gratuit.

SET : 04 75 96 78 38

5 AVRIL 2014 Job dating

Du travail au rendez-vous !

Au printemps prochain le job dating s'installera à nouveau à la MJC. L'objectif des job dating : offrir un cadre, un lieu et un temps aux jeunes en quête d'un job (entendu comme un emploi saisonnier, un contrat court destiné à répondre à un impératif économique immédiat et à mettre un pied dans le monde de l'entreprise et du travail) et aux structures porteuses d'offres pour se rencontrer, se rapprocher.

Organiser des sessions de job dating permet de mobiliser des professionnels et des pourvoyeurs d'emploi sur un temps relativement restreint et offre une approche moins formelle, moins solennelle qu'un traditionnel entretien d'embauche. Des espaces plus confidentiels seront cependant aménagés pour des entretiens individuels jeune-entreprise et un accompagnement des jeunes présents sera proposé pour vaincre les éventuelles timidités. Sur place un encadrant, muni d'un ordinateur et d'une imprimante, permettra aux demandeurs d'être aidés à la réalisation de leur CV et de bénéficier de conseils indispensables pour réussir un entretien d'embauche. Les organisateurs réfléchissent aussi à d'éventuels temps d'animation. En attendant, les partenaires de l'initiative au premier rang desquels le Point Information jeunesse et la MJC travaillent à convaincre les entreprises du territoire de participer.

Si vous êtes de ceux-là, n'hésitez pas : 04 75 50 24 29

---

5 MARS Carnaval

Patte d'eph', disco et paillettes

La prochaine édition du carnaval de Saint-Paul se tiendra le mercredi 5 mars 2014. Le thème de cette année, choisi par le Conseil Municipal Jeunes, est le Disco. Toutes les associations de la ville sont donc invitées à créer leur char et leurs déguisements autour de ce thème et sont attendues à partir de 14 h 30 sur le parvis de la MJC pour le départ du défilé. Cette année, en plus des partenaires habituels que sont le collectif Fleuriades - Joie de Vivre et le Service jeunesse de la ville, l'association de commerçants participe, elle aussi, aux festivités. Au programme du 5 mars, défilé entre la MJC et les Fleuriades où un goûter attend les participants à 16 h, et soirée disco à partir de 19 h 30 dans la salle de concert de la MJC. A noter que la MJC a lancé un concours de dessin pour l'affiche du carnaval. Un jury doit faire son choix début février. En attendant, il ne vous reste plus qu'à cirer vos plateforme-shoes et travailler votre déhanché disco en levant l'index au ciel !

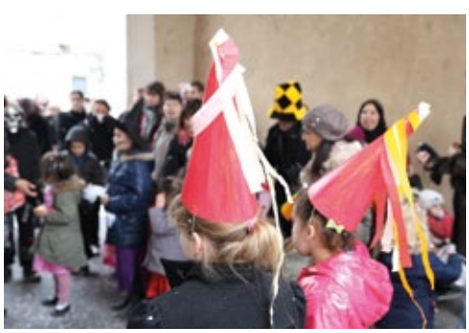

26 AVRIL Festival électro

Just Listen, acte 6

Et de 6 ! Just Listen, le fameux festival électro, remet le couvert en 2014, le 26 avril de 22 h à 6 h du matin. Confiée à Bobell's Paradise, la programmation n'est pas encore connue, mais si l'on s'en réfère aux éditions précédentes, il risque d'y avoir de la pointure cette nuit-là à Saint Paul 2003. L'an passé, The Advent, N'To, Bastien Grine et les autres avaient mis une ambiance du tonnerre, si bien que la salle bondée (plus de 1200 spectateurs !) avait dû refouler du monde dès minuit. Il faut dire que les soirées electro sont de plus en plus rares en France et que celles qui restent sont très prisées. La meilleure solution pour s'assurer une place à ce rendez-vous, c'est encore de guetter la prévente en mairie, à la Fnac ou sur www.ticketnet.fr. Et avec un prix à 11 €, nul doute que tout cela va partir comme des petits pains !

SALLE FONTAINE Théâtre

Du rire au rire

Après Francis Huster, brillant dans *le Journal d'Anne Frank*, c'est au tour de Pierre Arditi puis de Gérard Jugnot de fouler la scène de la Salle Fontaine à l'Espace de la Gare.

Le premier, accompagné d'Evelyne Buyle sur une mise en scène de Bernard Murat, viendra jouer *Comme s'il en pleuvait* le 22 février. Une pièce désopilante, où l'argent coule à flot, où la satire de notre société actuelle est drôle et féroce. Cette pièce rencontre un très grand succès, grâce au texte, à la mise en scène et aux acteurs, aussi doués les uns que les autres, pour jouer les situations les plus cocasses comme les plus absurdes.

En avril, Gérard Jugnot, dans *Cher Trésor*, viendra jouer un nouveau François Pignon, mis en scène par Francis Veber. Cette toute nouvelle création sera dans la lignée des précédentes : drôle, déjantée et d'actualité ! Cette fois, François Pignon prend les traits d'un chômeur de longue durée décidé à simuler un contrôle fiscal pour se remettre à exister auprès des gens qu'il aime et qui l'ont quitté... Loufoque, direz-vous ! Mais nous désirons tous ardemment savoir quels avantages monsieur Pignon tirera de ce contrôle... Pour connaître la fin de cette folle aventure, rendez-vous à la Salle Fontaine le 19 avril !

Billets en vente au Guichet unique, 04 75 96 78 78, et sur le site de la ville, www.ville-saintpaultroischateaux.fr

22 ET 23 MARS Musée d'archéologie tricastine

Week-end musées Télérama

Tout le monde connaît le magazine Télérama, l'hebdomadaire culturel français. Depuis plusieurs années, il s'associe à des lieux d'arts et de culture : musées, centres d'art, Fonds régionaux d'Art Contemporain dans toute la France. Le principe est simple : gratuité et animations spécifiques pour toute personne détenant le pass Week-end musées Télérama. Ce pass, valable pour quatre personnes, est à découper dans le magazine la semaine précédant le week-end du 22 et 23 mars. A l'occasion de cette nouvelle édition, le Musée d'archéologie tricastine met en lumière l'art du textile en proposant un atelier sur le tissage. L'histoire et les anecdotes liées à cet art seront abordées ainsi que toutes les étapes de la transformation de la matière en tissu. Pour mêler la théorie à la pratique, une démonstration des différents métiers aura lieu ainsi qu'une initiation au tissage sur un métier à tisser. Le 21 mars, une conférence de Loïc Torchy, docteur en Archéologie, spécialiste de l'industrie lithique préhistorique et membre associé de l'équipe de recherche Préhistoire du Bassin Méditerranéen à l'Université de Toulouse le Mirail, transmettra les dernières découvertes sur la fabrication des silex et leur utilisation grâce à l'étude au microscope : la tracéologie. Conférence ouverte à tous, dès 18 h à la médiathèque, entrée 3,30 € par personne.

Renseignements : 04 75 96 92 48

UNIVERSITÉ POPULAIRE La Guerre de 14-18

C'était il y a cent ans...

A l'occasion du centenaire de la Guerre de 14-18, l'Université populaire propose son regard sur cet événement historique. Ou plutôt deux regards, croisés, passionnés, l'un historien et l'autre littéraire.

Ancien professeur d'histoire au lycée de Pierrelatte, Jean-Louis Kretz anime un atelier histoire depuis quelques années pour l'Université populaire. La date anniversaire de la Première Guerre mondiale l'a amené à proposer des interventions sur ce thème dès la rentrée de la saison 2013-2014. Historien généraliste, il côtoie des historiens dont 14-18 est la spécialité, ce qui permet d'alterner des approches globales ou plus thématiques. Alain Sauger est ainsi venu parler de la Grande guerre vue par la presse illustrée, tandis que Françoise Kern a évoqué la question des femmes dans le service de santé pendant la guerre. En février, Jean-Louis Kretz propose une nouvelle formule. « La Grande guerre entre histoire et mémoire » est l'occasion de parler, à partir des souvenirs ou des récits rapportés par le public, de la mémoire de cette guerre, quand son histoire a beaucoup changé ces dernières années. « Notre idée est d'amener à réfléchir, de réveiller les curiosités » expliquent Jean-Louis

Kretz et Anne Simonet-Avril, qui s'occupe, avec Christiane Sellal, de la thématique littéraire.

Celle-ci se déroule sur quatre séances, organisées de façon chronologique pour percevoir, sur un siècle, l'évolution du regard porté sur la guerre. « Il y a une évolution à la fois de l'écriture et du regard » raconte Anne Simonet-Avril. « Mais globalement, hormis celui de Céline, les récits de cette guerre sont toujours une mise en scène destinée à mettre en avant les valeurs morales. Les écritures des deux Guerres mondiales sont très différentes l'une de l'autre. » Aboutissement de ce projet, une lecture de certains des textes étudiés aura lieu à Clansayes le 27 avril et à la médiathèque à l'automne.

Renseignements : http://uptricastine.ek.la

TERROIR Truffe

Voyage au cœur de la truffe

Au cas où cela vous aurait échappé, la saison de la truffe bat son plein. Arrivée sur nos marchés et dans nos assiettes depuis le mois de décembre, la *tuber melanosporum* tricastine révèle ses arômes toujours plus puissants au fil des jours qui passent.

L'ouverture du Marché aux truffes de Saint-Paul-Trois-Châteaux a eu lieu le dimanche 15 décembre place de l'Esplan. Depuis, tous les dimanches, cette place emblématique de notre commune accueille des particuliers désirant vendre leur récolte de truffes noires. Tous prennent place autour de la fontaine. La petite cabane en bois continue de dévoiler des odeurs alléchantes grâce à ses ravioles aux truffes.

La saison atteindra son apogée le premier week-end de février, lors de la traditionnelle Fête de la Truffe. Cette année, grâce à la toute nouvelle muséographie installée à la Maison de la truffe et du Tricastin, la manifestation se tiendra devant la Poste, sous une toile. Des centaines d'omelettes aux truffes seront servies, pour le plaisir de tous. Et quoi de mieux pour digérer ces mets délicieux que d'aller découvrir (ou redécouvrir) la nouvelle exposition, moderne et ludique, qui a pris place depuis novembre au sein de la MTT ?

Renseignements : Office de tourisme, 04 75 96 59 60, Maison de la truffe et du Tricastin, 04 75 96 61 29

BRÈVES

Journée de la femme

Le 8 mars prochain aura lieu, comme chaque année, la Journée de la Femme. Au programme de cette année, un concert, féminin bien entendu, pour fêter comme il se doit durant une petite journée, la création artistique féminine, le rôle des femmes dans nos sociétés et dans nos vies. Il est clair que cette journée ne suffit pas pour aborder la question de la place des femmes, mais c'est un moment qui permet de se rappeler, qui permet de se réunir, et de faire un point sur les avancées, ou sur les réticences...

Prochain repas des aînés...

Le prochain repas des aînés aura lieu le jeudi 27 février, salle Fontaine. Comme à chaque fois, cet événement sera l'occasion de partager plus qu'un repas. Ce sera avant tout un moment de rencontre et de partage.

Près de 400 convives sont attendus !

Nuit de l'eau

Le 22 mars, la Fédération française de natation et l'Unicef, relayés à Saint-Paul par le Cercle nautique tricastin, en partenariat avec la ville, se jettent à l'eau pour une septième édition de la Nuit de l'eau. Coïncidant cette année symboliquement avec la Journée mondiale de l'eau, cet événement a pour but de développer l'accès à l'eau pour les enfants du Togo. Grâce aux dons collectés lors des six premières éditions, des mesures ont déjà été mises en place. Restez fidèles à l'événement et venez nombreux le 22 mars prochain à Saint Paul 2003 !

LES PRIX DE LA 30ÈME FÊTE DU LIVRE DE JEUNESSE

Heureux lecteurs !

À l'heure où vous lirez ces lignes, la trentième Fête du livre de jeunesse de Saint-Paul-Trois-Châteaux, placée sous le signe des empreintes, battra son plein ou sera à peine achevée. Si les multiples évènements, rencontres et invités vous ont déjà été présentés (voir aussi notre édition précédente), quelques mots à propos des prix littéraires organisés pendant le temps du festival. Deux prix récompensent en effet des auteurs-illustrateurs jeunesse : Le Prix Pitchou honore le meilleur album de l'année pour les tout-petits cependant que le Comité de Lecture du Prix Sésame avait sélectionné cinq romans de littérature jeunesse parus dans l'année dont leurs auteurs Charlotte Erlih, Christophe Lambert, Xavier-Laurent Petit, Françoise Robert et Pascal Ruter étaient présents au festival. Cette année, Anne Letuffe, pour son imagier photo "Le tout petit" (Atelier du Poisson Soluble), est honorée du Prix Pitchou, et c'est Charlotte Erlih pour son roman "Bacha Posh" (Actes Sud Junior) qui se déroule en terre

afghane, que le Sésame récompense. À l'heure où vous lirez ces lignes, vous connaîtrez -peut-être- les lauréats 2014 avant tout le monde. Heureux lecteurs !

CÉRÉMONIE Vœux du maire

Cérémonie des vœux

Les Tricastins sont venus nombreux le 10 janvier inaugurer la nouvelle année à la Salle Fontaine lors de la traditionnelle Cérémonie des vœux de la municipalité. Une année ouverte sous le signe de la convivialité, de l'humour et de projets de vie communs.

CULTURE Médiathèque

Moteur !

Depuis la rentrée, la médiathèque propose des séances de projections de films pour différents publics. Adultes, enfants, tous ont droit à leur moment cinéma, pour une relation accompagnée à l'image.

Deux rendez-vous mensuels attendent dorénavant le public adultes et jeunes enfants. « Notre idée était de proposer un complément au cinéma, sans lui faire concurrence » explique Anne Lafumas, la directrice de la médiathèque. Un objectif qui a compté dans le choix des plages horaires. Pour les adultes, Ciné Mardi les attend donc le mardi après-midi, exceptionnellement en soirée si la projection est accompagnée d'un intervenant. Pour les jeunes enfants, « la p'tite Bobine » a lieu le samedi matin à 10 h. La tranche d'âge varie d'une séance à l'autre pour toucher tous les enfants avec une programmation adaptée. « Pour les tout petits (4-6 ans environ), il est important que ce soit un moment partagé avec les parents, car à ce stade de son développement, l'enfant a besoin que les images soient accompagnées par le langage des adultes. Les séances réservées aux plus grands peuvent être l'occasion pour les parents d'aller choisir leurs documents avec plus de disponibilité pour leurs choix personnels. »

Ces séances sont l'occasion de faire vivre le fonds de la médiathèque. Les projections font l'objet d'un vrai choix, avec une œuvre montrée dans son intégralité et des thématiques qui collent à l'actualité culturelle.

A noter : une programmation musicale se met en place, avec ateliers pour les enfants et deux rencontres ados-adultes dans l'année... A suivre !

Renseignements : 04 75 96 61 80, www.catalogue-mediatheque-saintpaultroischateaux.fr

TÉLÉTHON 2013

Plus de 13 000 € récoltés

Chaque année, la ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux, ses habitants et ses associations se mobilisent pour faire cause commune afin de récolter des fonds pour l'AFM-Téléthon. L'édition 2013, succès de solidarité et d'investissement de toutes les femmes et les hommes de bonne volonté, a dépassé les espérances... et les dons récoltés en 2012. Que chacun en soit largement salué !

Ouverture des festivités, le vendredi 6 décembre au soir avec le concert MTI-TFM donné à l'Espace de la Gare - Salle Fontaine, avec la participation de Mickaël Miro, Matthieu Mendes, Tom Frager, Julien Loko et Léna Luce. 550 personnes ont répondu présent. L'événement s'est ensuite poursuivi sur la Grande Prairie et la Place Chausy le samedi 7 décembre toute la journée. Grâce à l'investissement et au soutien des associations, les Tricastins ont pu s'adonner à de nombreuses activités : promenade en poneys, animations sportives, vente d'articles et des gâteaux...

Pour clôturer le tout, un concert a été assuré à la MJC par les groupes Melting blues et Djalekt le soir même. C'est donc dans une ambiance chaleureuse et de partage que tout Saint-Paul s'est investi dans le combat mené depuis des décennies par le Téléthon. Cette année, ce sont ainsi 13 300 euros qui ont été récoltés, dépassant les dons de 2012 qui s'élevaient à 10 500 euros. Des chiffres qui sont autant de soutiens, concrets, à tous ceux qui luttent, pied à pied, contre les maladies rares et orphelines. Merci, c'est tout.

TREMPLIN HIP-HOP

Une victoire tricastine

Le tremplin hip-hop s'est terminé le 16 novembre 2013 au Train Théâtre de Porte-lès-Valence, avec la victoire des 11 jeunes Tricastins du groupe Just For Fun.

Mené par Raphaël Mouaissia, les onze jeunes de la MJC de Saint-Paul-Trois-Châteaux sont allés chercher la victoire contre la MJC de Porte-lès-Valence. Ce qui leur a permis de faire la première partie du spectacle de la troupe d'Anima (danseurs de renom). La représentation s'est déroulée le 14 décembre 2013 à 15 h, puis à 20 h. Récompensés pour le travail accompli, nos jeunes danseurs ont vécu un moment homérique alliant plaisir et performance physique.

EN BREF

Chevaliers du Fiel

Le 3 décembre dernier, les Chevaliers du Fiel occupaient la salle Fontaine pour leur dernier spectacle, allumé, où le public a pu partir en croisière à leurs côtés, pour un voyage franchement drôle ! La salle était comble, le public comblé. Beaucoup de rires ont fusé face à ce bateau un peu fou, lancé à vive allure ! Le temps est passé vite, les deux compères ont été proches du public, naturels, bref, eux-mêmes.
Les Tricastins en redemandent !

Forum des métiers

Le 18 janvier se tenait le Forum des métiers, à l'espace animation Saint Paul 2003, organisé par l'association du même nom, toujours dynamique malgré un manque de bénévoles important. Un grand nombre d'entreprises et de structures de toutes natures ont joué le jeu et sont venues à la rencontre des jeunes, à la recherche d'un avenir professionnel, d'une étincelle, voire d'une véritable vocation. Il y en avait pour tous les goûts, pour tous les parcours. De la Police à la cuisine en passant par la Fonction publique. Les jeunes étaient nombreux à être au rendez-vous, parfois seuls, souvent accompagnés de leurs parents, pour que leur avenir professionnel soit le plus clair possible. Nous souhaitons à tous une grande réussite !

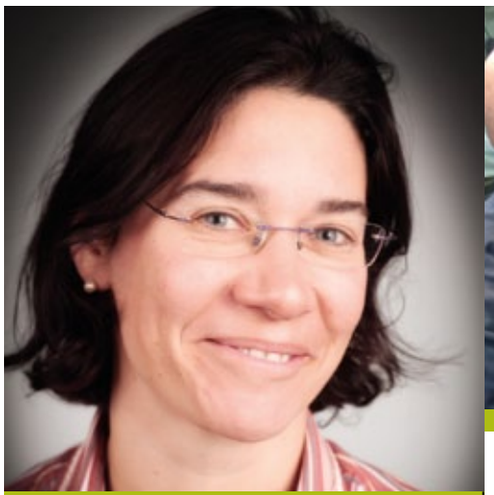

Sylvie Richard

Nouvelle tête à la centrale

Depuis le 1er novembre 2013, la centrale EDF du Tricastin est pilotée par une nouvelle directrice. Sylvie Richard a en effet succédé à Laurent Delabroy qui était en poste depuis l'été 2009. Pour Sylvie Richard, il ne s'agit pas vraiment d'une surprise puisqu'à quarante ans elle a passé l'ensemble de sa carrière dans l'industrie électrique nucléaire. Tout a commencé en 1996. Sylvie Richard vient d'être diplômée de l'école nationale supérieure de Techniques avancées et ne tarde pas à trouver un emploi : ingénieur combustible, puis responsable de groupe à la Branche Combustible Nucléaire d'EDF Lyon. En 2001, elle devient Adjointe du chef de service, puis chef de service maintenance à la centrale électrique de Dampierre. En 2007, c'est en tant que Directrice de Cabinet à la centrale électrique de Fessenheim qu'elle continue son parcours. En parallèle Sylvie Richard se forme et obtient en 2008 une maîtrise en administration des affaires (MBA) à l'International Institute for Management Development de Lausanne. En juin 2010, elle arrive enfin en terre tricastine, en tant que Directrice de la Maintenance à la centrale électrique du Tricastin. Poste qu'elle occupera jusqu'à sa nomination à la tête du site. Une vie professionnelle bien remplie qui autorise tout de même quelques loisirs comme la plongée et le vélo qu'elle pratique volontiers avec ses deux garçons.

« En juin 2010, elle arrive enfin en terre tricastine... »

Roméo Devi

Artisan pur

« En mars, nous fêterons nos 20 ans d'installation » explique Roméo Devi, le tapissier-garnisseur de Saint-Paul. À 48 ans, ce père de deux enfants, originaire de la région de Carpentras, raconte ses débuts : après son apprentissage, il trouve emploi dans l'aéronautique « où nous réalisions des intérieurs haut de gamme pour Eurocopter ou Dassault. » Mais l'envie de se mettre à son compte, d'avoir son propre atelier, ne le quittent jamais. En 1994, avec son épouse qui travaille avec lui, il trouve au 3 rue de l'Esplan local et logement juste au-dessus. Fauteuils à médaillon Louis XVI, cabriolets Louis XV, Voltaire, rideaux sur mesure ou têtes de lit capitonnées font, depuis, partie de son quotidien de « pur artisan » comme il se définit lui-même. « Nous sommes des recycleurs d'époques en faisant revivre du mobilier de style, au gré des goûts, des envies et des possibles d'aujourd'hui. » Économiquement, l'activité a essuyé les soubresauts des crises : « Il a fallu se battre, mais nous avons tenu le coup. De toute façon, l'économie c'est un peu les montagnes russes » confie-t-il avec philosophie. Quand il n'est pas dans son atelier, un marteau et des clous en main, il s'adonne avec sa femme au VTT, au canyoning ou voyage. Conjugaison savante de création et de rénovation, de goût et de savoir-faire, le métier de tapissier exige technique autant que passion. Des qualités inscrites au patrimoine de l'artisan : « Mon père et mon grand-père étaient tapissiers. Je suis né dans un atelier, en quelque sorte » conclut-il avec une sereine modestie.

« Je suis né dans un atelier, en quelque sorte... »

Marion Reboul

« Me voici » sur Gulli

Marion Reboul a 12 ans. Elle est scolarisée en 5e au collège Jean Perrin. Depuis plusieurs années, Marion pratique le chant avec un professeur pendant son temps libre à la MJC de Saint-Paul. Une passion qui aurait pu rester discrète, mais voilà quelques mois, son professeur de chant, Sandrine Brouard, lui propose de passer un casting pour la célèbre émission qui a enchanté les dimanches après-midi de toute une génération : L'école des fans. Le casting réussi, Marion, ses parents, sa sœur et sa grand-mère montent à Paris fin octobre pour enregistrer l'émission. « Ça a duré deux jours » raconte Marion. « Le premier jour était consacré aux répétitions et aux échauffements et le lendemain à l'enregistrement de l'émission. » Pour Marion, la pression monte doucement. Elle connaît bien les deux chansons qu'elle doit interpréter : « Comme la star invitée de l'émission était Caroline Costa (ndlr. Bédélia dans la comédie musicale Robin des Bois), j'ai préparé la chanson Me voici. Et puis j'ai aussi préparé Soulman de Ben l'Oncle Soul. » Si les répétitions se déroulent sans problème, Marion confie tout de même : « Lorsque vient le moment de chanter sur scène devant une salle comble et que l'orchestre vous accompagne, c'est vraiment très impressionnant. » Mais il semblerait que Marion y ait pris goût : « Je ne me fais aucune illusion sur la possibilité de faire ou non une carrière dans la musique, mais je sais que la musique en général, et la chant en particulier, feront, d'une façon ou d'une autre, partie de ma vie. » L'émission devrait être diffusée sur Gulli courant février. A ne manquer sous aucun prétexte.

Panorama de l'économie tricastine

Aux incontournables acteurs économiques auxquels on songe immédiatement, parmi lesquels EDF et ses affluents, Gerflor ou la viticulture, il faut ajouter une diversité de métiers et de services qui participent tous de l'attractivité du territoire : industrie, commerces et services, artisanat, tourisme et agriculture. Une attractivité, que le tourisme conforte, et que renforcent les dynamiques de développement économique portées par les acteurs publics et privés, à l'échelle du bassin d'activité, autant que par la récente labellisation de Saint-Paul en Site remarquable du goût. De quoi réjouir commerces de bouches et clients gourmands et collatéralement tous les secteurs de l'économie locale.

Esquisse des visages multiples de l'économie tricastine.

Visages de l'économie tricastine*

La commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux compte 483 établissements (pour 405 entreprises) dont la majorité (63,4%) se concentre sur le secteur du commerce, transport et services. La construction et les services publics jouent presque jeu égal avec respectivement 14,6% et 15,1% des établissements tandis que l'industrie représente 5,7% de ceux-là. Un territoire dont le dynamisme se caractérise aussi par la création régulière d'entreprises (presque une cinquantaine par an) malgré la conjoncture économique difficile.

Pour les 4269 salariés travaillant sur la commune, recensés au 31 décembre 2010, une majorité fait partie de grands groupes (2259 personnes dans des établissements de 100 salariés ou plus). L'autre moitié se répartit équitablement dans des structures comptant de 1 à 9 salariés (475), 10 à 19 salariés (384), 20 à 49 (594) et 50 à 99 salariés (557). On retrouve là la diversité des activités et de leur taille. Au-delà des données statistiques, et en résumé, le territoire tricastin porte une singularité locale : conjuguer l'héritage des activités économiques qui l'ont fondée (la vigne en particulier) et un esprit d'innovation sans cesse renouvelé (les industries de pointe notamment) avec, en fil rouge, un développement local qui s'appuie aussi bien sur le dynamisme de ses acteurs privés, publics et associatifs que sur son histoire millénaire, facteur d'attractivité touristique.

**Sources : INSEE 2011*

REPORTAGE Développement local

Portrait de l'agriculture tricastine*

En termes d'agriculture tricastine, on songe assez naturellement à la truffe et au vin. Pourtant le travail de la terre, levier de richesse culturelle et économique, ne se résume pas à ceux-là, loin s'en faut.

Avec 23 exploitations sur la commune pour 528 hectares de surface agricole utilisée (SAU), l'agriculture tricastine produit annuellement pour 2,516 millions d'euros. Pour diriger ces entreprises, on compte 29 chefs d'exploitation et co-exploitants parmi lesquels 9 femmes. Problématique du renouvellement des générations, ici comme ailleurs, seuls 4 d'entre eux sont âgés de moins de 40 ans.

Si les vignes (toutes destinées à la cuve) représentent 201 hectares de la SAU, soit un peu moins de 40% -une proportion qui a considérablement augmenté en trente ans : 36,6% de la SAU en 2000, 21,5% en 1979-, ce sont bien les céréales qui sont le plus cultivées sur le territoire avec 249 hectares (blé, orge et escourgeon, maïs, sorgho) tandis que la culture de la lavande croît d'année en année.

Les 78 hectares restants de terres accueillent d'autres productions, de manière plus marginale : cultures industrielles, légumes frais, fraises, melons, cultures permanentes entretenues, fruits à noyaux, dont 14 hectares de jachère et 1 hectare de jardins et vergers familiaux.

Si globalement au niveau départemental comme au niveau national, les surfaces dédiées à l'agriculture diminuent, les terres cultivées à Saint-Paul représentent quand même le quart de la superficie communale. Une place et un rôle qui vont au-delà des seuls enjeux économiques, en matière de préservation du terroir et des paysages qui constituent des composantes essentielles du territoire tricastin.

**Sources : Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – recensement général agricole 2010.*

Saint-Paul-Trois-Châteaux, Site remarquable du Goût

Le magazine municipal s'en est légitimement fait l'écho à de multiples reprises (notamment au numéro 8 avec un dossier dédié) : la *tuber melanosporum*, autrement dit notre truffe noire locale, fait la fierté du territoire bien au-delà des frontières tricastines, avec le premier bassin trufficole d'Europe. Les lecteurs avertis auront donc définitivement enterré (sans plus les caver) les mythes spécieux des chênes périgourdins pour partir avec ou sans chien, avec ou sans mouche, dans les bois, ou plus sûrement, sur le marché de la Truffe ou à la Maison de la Truffe et du Tricastin à la rencontre de cette petite star aromatique qui parfume si délicieusement les omelettes goûteuses des saisons froides. Une fierté donc, mais surtout un terroir et un savoir-faire reconnus désormais officiellement via le classement de Saint-Paul-Trois-Châteaux comme Site remarquable du Goût. En décembre, le Marché aux truffes du Tricastin était même le site remarquable du mois avec, sur le site (internet celui-là) dédié, de nombreuses infos et une vidéo de la série Secrets de Terroir consacré à la truffe tricastine !

Le concept, né en 1995 à l'initiative des ministères de la culture, du tourisme, de l'environnement et de l'agriculture, est assorti d'un cahier des charges rigoureux qui vise à distinguer «un produit alimentaire et emblématique du territoire, bénéficiant d'une notoriété et d'une

histoire, un patrimoine exceptionnel sur le plan environnemental et architectural, un accueil du public permettant de faire connaître les liens entre le produit alimentaire, le patrimoine culturel, les paysages et les hommes.» Autant de critères auxquels la truffe tricastine et l'ensemble des atouts associés du territoire (Maison de la Truffe, trufficulteurs, Marché, évènements, marche de la Truffe, aménagement de la truffière historique, etc.) répondait parfaitement. Cette reconnaissance permet tout à la fois de favoriser les échanges entre les membres, d'accompagner, de promouvoir leurs programmes et d'intensifier l'image de qualité associée au concept de Site Remarquable du Goût et de gagner en visibilité à l'extérieur de la commune. Dans un contexte où, de plus en plus, la référence aux Sites Remarquables du Goût sert aujourd'hui de guide amoureux aux amoureux du goût du monde entier.

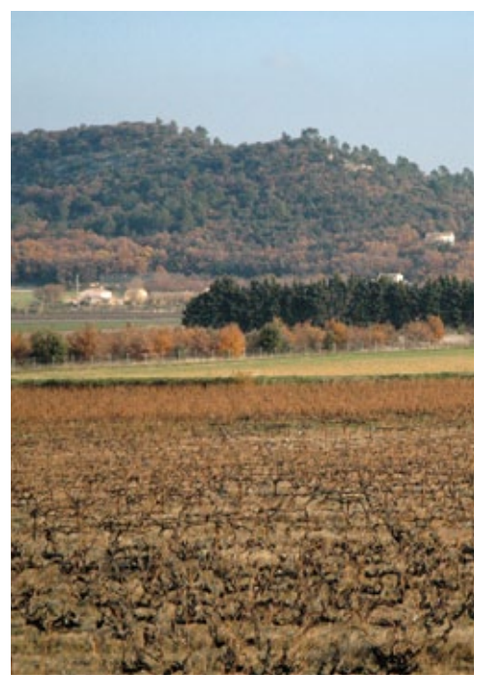

Budget : ce qu'il faut retenir

L'économie locale, c'est aussi bien sûr les finances publiques – le budget communal en particulier – qui servent au fonctionnement et au développement de la commune. Comme chaque année, l'exercice budgétaire, se traduit d'abord par un vote du Conseil municipal qui fixe les recettes et les dépenses de l'année à venir, en termes de fonctionnement comme d'investissement.

Au chapitre des impôts locaux, rappelons d'ailleurs que les communes ne votent que les taux d'imposition locale (entendez la Taxe d'habitation, les Taxes sur le Foncier Bâti et Non Bâti, et la Contribution Foncière Economique), au même titre que les autres collectivités (Région, Département, Intercommunalité) qui sont multipliés par des bases (fixées elles par l'État, via les services cadastraux).

Le budget 2014 de la Ville de Saint-Paul-Trois-Châteaux affiche 21,282 millions d'euros de recettes de fonctionnement contre 17,556 millions d'euros de dépenses (hors dettes), soit un excédent de gestion de 3,725 millions d'euros. Même en tenant compte du remboursement de la dette, on arrive à un excédent net de 3,666 millions d'euros. Signe d'une gestion financière saine. Côté investissements, mêmes indices de bonne santé avec 3,752 millions euros de dépenses inscrites, avec, en regard, un autofinancement presque équivalent. En résumé, le budget 2014 s'inscrit comme un budget de transition et d'anticipation.

Transition parce qu'il permet d'achever les programmes de travaux en cours, sans inscrire d'opérations nouvelles, de façon à laisser toute latitude à l'équipe municipale à qui la conduite de la Ville sera confiée par la voix des urnes, les 23 et 30 mars 2014.

Anticipation, parce qu'il ne recourt pas à l'emprunt pour ne pas grever les budget futurs, n'augmente pas les taux d'imposition des ménages, et dégage un excédent financier. Des éléments qui garantissent la capacité de la ville à se développer et à agir dans un contexte où les subsides de l'État à destination des collectivités baisseront de 1,5 milliard d'euros en 2014 et autant en 2015.

Sur ce registre, gageons que le département et la Région, acteurs majeurs des politiques publiques territoriales, sur qui reposent notamment l'entretien et la gestion des lycées et des collèges, l'insertion, la formation professionnelle, le service de secours et incendie, la protection maternelle infantile, ou l'aide aux personnes âges et handicapées sauront aussi construire un budget qui tienne compte de ces contraintes sans peser sur la qualité des services publics.

La nécessaire intercommunalité

En dépit même de la réforme des collectivités locales de décembre 2010 qui œuvre au rassemblement et à la mutualisation des énergies et des moyens des communes d'un même bassin au service d'un projet de développement de territoire cohérent et harmonieux, le simple bon sens fait de l'intercommunalité une nécessité pour toutes les villes et villages de France : parce qu'il s'agit de travailler avec ses voisins main dans la main, parce qu'il s'agit de renforcer le service public en rationnalisant les dépenses, parce qu'il faut un aménagement du territoire qui tienne compte de tout le territoire et pas de seules frontières communales, chacun ne peut plus agir tout seul dans son coin.

D'ailleurs dans les faits, via l'adhésion à des syndics intercommunaux – le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) ou le SIERGT (Syndicat Intercommunal d'Etude, de Réalisation et de gestion du Tricastin) par exemple – Saint-Paul comme d'autres, avait

délégué ses compétences en matière de traitement des ordures ménagères, d'entretien des rivières ou de gestion de l'eau. De multiples structures qui complexifiaient en réalité le paysage intercommunal de cette partie du département.

Désormais, les 14 communes* de la Communauté de communes Drôme Sud Provence, créée le 1er janvier 2014 par le Préfet, travaillent ensemble au sein de ce nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale dont les nouveaux représentants seront désignés dans le cadre des élections municipales de mars 2014 (voir aussi page 12). Après celles-là, des discussions qui concernent essentiellement l'éventuel élargissement des transferts de compétences, pourront être menées : qui fera quoi dans cette nouvelle structuration du territoire ? Si des accords restent à trouver sur un certain nombre de points, le consensus semble déjà entendu entre les partenaires pour que la nouvelle intercommunalité se charge de la question du développement économique : parce que les enjeux de l'attractivité et du dynamisme ne se cantonnent pas aux frontières de chaque commune mais s'envisagent à l'échelle d'un bassin d'activité.

**La Baume-de-Transit, Bouchet, Clansayes, Donzère, La Garde Adhémar, Les Granges Gontardes, Malataverne, Pierrelatte, Rochegude, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Restitut, Solérieux, Suze-la-Rousse et Tulette.*

ÉLECTIONS MUNICIPALES Des 23 et 30 mars

Intercommunalité, mode d'emploi

En votant aux élections municipales, vous choisirez l'équipe qui conduira la gestion et les projets de la ville de 2014 à 2020, et vous désignerez aussi vos représentants à la Communauté de communes Drôme Sud Provence.

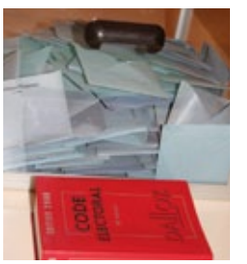

Explications

L'Arrêté Préfectoral n°2013122-0003 portant sur la constitution de la Communauté de communes «Drôme Sud Provence» est entré en vigueur à compter du 1er janvier 2014. Celle-ci regroupe les 14 communes de : La Baume-de-Transit, Bouchet, Clansayes, Donzère, La Garde Adhémar, Les Granges Gontardes, Malataverne, Pierrelatte, Rochegude, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Restitut, Solérieux, Suze-la-Rousse et Tulette.

Si les compétences actuellement déléguées à ce nouvel Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) pourront être élargies après le scrutin de mars 2014, ses représentants – comme tous les représentants des intercommunalités – seront désignés au suffrage universel direct « par fléchage » dans le cadre des prochaines élections municipales de mars 2014. Auparavant, les élus intercommunaux étaient ce qu'on appelle des élus au suffrage indirect (comme les sénateurs par exemple), c'est-à-dire qu'ils étaient choisis par les Conseils municipaux, membres de l'intercommunalité, mais pas par les citoyens directement.

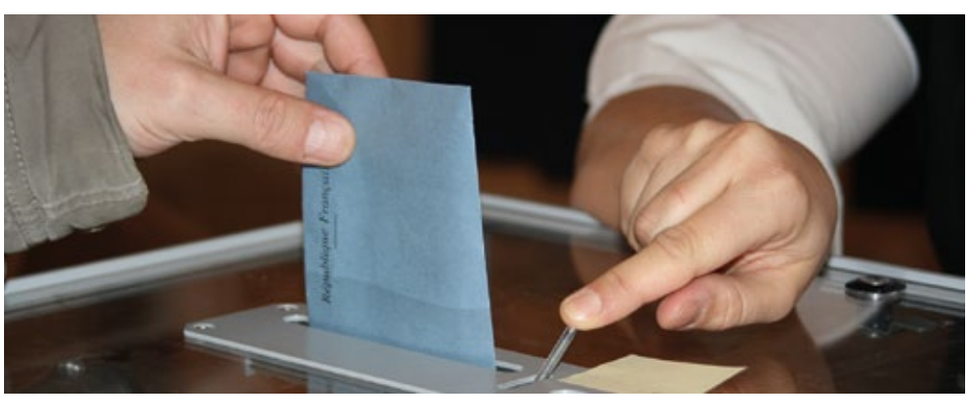

Le principe de l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel direct a été voté dans le cadre de la loi du 10 décembre 2010 portant réforme des collectivités territoriales. Et c'est la loi électorale du 17 mai 2013 qui a organisé les modalités de cette élection.

À Saint-Paul-Trois-Châteaux, donc, comme dans toutes les communes de plus de 1000 habitants, votre bulletin de vote comprendra deux listes : une pour les candidats au Conseil municipal, une pour les candidats aux sièges de Conseillers communautaires à Drôme Sud Provence. Aussi cette toute nouvelle intercommunalité se place-t-elle, dès sa naissance, sous des auspices démocratiques favorables. Ceux du suffrage universel.

Renseignements sur le site de la ville, www.ville-saintpaultroischateaux.fr

GENDARMERIE NATIONALE

Le référent sûreté

Déployés dans l'ensemble des départements, les référents sûreté de la gendarmerie nationale apportent aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers leur expertise et leurs conseils en matière de prévention technique de la malveillance. Une discipline qui vise à définir « l'ensemble des mesures d'urbanisme, d'architecture ou de techniques visant à prévenir la commission d'actes délictueux ou à les rendre moins profitables*. » Cinq niveaux d'intervention leur sont dédiés : consultation de sûreté (échanges et conseils) ; diagnostic de sûreté (synthèse de l'exposition aux risques) ; audit de sûreté (étude approfondie et préconisations techniques, humaines et organisationnelles) ; diagnostic de vidéo-protection ; évaluation des études de sûreté et de sécurité publique (analyse d'études réalisées par des tiers). Si les demandes doivent évidemment être étayées et précises pour définir la nature et le périmètre de l'intervention requise, une première prise de contact est possible, sur place ou par courrier, auprès du Groupement de Gendarmerie Départementale de la Drôme, avenue Dupré de Loire à Valence, par téléphone au 04 75 82 56 66 ou enfin par mail : referent-surete-ggd26@gendarmerie.interieur.gouv.fr

GENDARMERIE NATIONALE
LE RÉFÉRENT SÛRETÉ
UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE POUR LA PRÉVENTION DES ACTES DE MALVEILLANCE
Comment saisir le référent sûreté ?
Si des contacts informels doivent se nouer au niveau local entre le référent sûreté, les entreprises et les collectivités territoriales, une saisine officielle doit impérativement intervenir afin de définir le travail à réaliser et en circonscrire le périmètre.
Première prise de contact avec la brigade de gendarmerie ou le référent sûreté (orale, écrite).
En fonction du travail à réaliser, demande écrite au préfet de département ou au commandant de groupement de gendarmerie départementale.
Étude de la demande par l'autorité hiérarchique (faisabilité, évaluation du degré de priorité, ...) et réponse écrite au demandeur.
Réalisation de l'intervention demandée (entretiens, étude du contexte, visite sur site, élaboration d'une stratégie de sûreté, restitution orale ou écrite au demandeur).

** Loi du 29 août 2002*

ÉCONOMIE Portrait d'entreprise

Au gré des jardins

Le territoire tricastin est riche de ses acteurs économiques porteurs de savoir-faire et de passions. « Imaginer, dessiner, créer et faire vivre des jardins en harmonie avec le paysage et l'ambiance de la Provence », c'est l'objectif auquel s'assigne quotidiennement Au gré des Jardins. Portrait de talents d'ici.

Destinées choisies

L'aventure entrepreneuriale est souvent affaire de passion. En témoigne le parcours singulier de Frédéric Martin et de sa femme, Muriel, créateurs d'Au Gré des Jardins, basé chemin des Fayettes*.

« Mes parents se sont installés à Saint-Paul en 1965, et j'ai suivi un cursus scolaire classique, école tricastine, lycée à Pierrelatte, pour finalement obtenir un DEA en Droit des Affaires à Montpellier » raconte Frédéric Martin, 49 ans.

Fraîchement diplômé, le jeune homme de l'époque trouve opportunité et emploi à Paris où il séjourne seul, en couple, puis en famille pendant 15 ans. « J'ai notamment été juriste à la Caisse des Dépôts et des Consignations, spécialisé en Droit de l'assurance, couverture de prêt. Une partie de mon travail consistait par exemple à vérifier si les gens étaient bien chômeurs, malades ou morts » explique-t-il non sans ironie.

Puis les enfants grandissent, la frontière des quarante ans s'annonce, et une forme particulière de saine mélancolie saisit le couple : « Vous savez, à Paris, il n'est pas rare de vivre deux mois et demi sans le moindre rayon de soleil. Pour un Tricastin de naissance, c'est dur, comme pour mon épouse, d'ailleurs, originaire de Carcassonne. Nous discutions aussi depuis longtemps de créer notre propre activité à partir de notre passion pour le jardinage. » Autant de conditions qui font qu'ils se décident à rallier le Sud en changeant totalement de destinée professionnelle, à la faveur d'un accompagnement formatif d'un paysagiste parisien, Pierre-Alexandre Risser, et d'une rupture conventionnelle de contrat favorable.

La petite famille migre alors à Saint-Paul pour fonder Au gré des jardins, où les attaches d'origine et le dynamisme économique permettent de démarrer une activité dans de bonnes conditions. C'était en 2005.

Rendre visibles des imaginaires existants

« Aujourd'hui, avec Yannick Mazellier, nous sommes trois à travailler à plein temps. Ce qui nous motive le plus c'est bien sûr la création qui représente aujourd'hui 70 % de notre activité. Notre approche, sinon notre philosophie, de l'aménagement paysager consiste à modeler le terrain en fonction du paysage existant, et de la réalité locale. Cela passe par l'emploi de végétaux autochtones, l'usage de pierres calcaires locales, ou la préservation et la valorisation des lignes d'horizon naturelles : les vignes, les oliviers, les chênes. Bien sûr il nous arrive aussi de répondre à des cahiers des charges qui ne sont pas exactement dans cet esprit-là. » 90 % des clients sont des privés, le reste se partage entre collectivités, entreprises, et équipements.

Finaliste au Salon Paysalia 2013

Ouvert à l'ensemble des paysagistes de France, le concours du Carré des jardiniers, dans le cadre de l'édition 2013 du salon professionnel Paysalia à Lyon, demandait aux concurrents en lice de créer leur vision du Paradis. Une compétition où les professionnels d'Au gré des Jardins se classent finalistes (voir photo). Fierté tricastine.

Zoom sur l'activité

Création de jardins, de massifs ; Entretien régulier et/ou occasionnel ; Conception et mise en œuvre d'arrosages automatiques ; Élagage, abattage d'arbres ; Installation de clôtures ; Coordination des travaux liés au jardin ; Débroussaillage ; Vente de végétaux et d'éléments décoratifs ; Réalisation de terrasses en bois ; Création de bassins ; Location de plantes et aménagement scénique ; Jardin éphémère (mariage, salon...).

Renseignements : augredesjardins.com, tél. 04 75 54 57 06 / 06 99 49 26 27

Être utile au territoire

L'entreprise développe également une approche durable de son métier : « Nous ne brûlons plus nos déchets par exemple, ils sont valorisés, une démarche qualité à laquelle nous tenons beaucoup et qui s'est d'abord illustrée par notre volonté d'employer des matériaux, des végétaux du territoire en plus d'embaucher des gens d'ici. D'ailleurs nous accueillons régulièrement des jeunes du Lycée agricole que nous suivons le plus possible. Cela s'est traduit cette année par deux contrats en alternance. »

Perspectives économiques

« 80 % de nos clients des débuts sont toujours avec nous. » Une fidélité témoin du savoir-faire d'Au gré des jardins que ne démentent pas les perspectives économiques de la société : « Le carnet de commande des mois de janvier et février est déjà plein et nous souhaitons recruter une quatrième personne en CDI en 2014. » Une bonne nouvelle pour l'entreprise comme pour l'économie locale.

**Au Gré des jardins cherche un terrain agricole de 5000m2 pour développer son activité. A bon entendeur...*

La reconquête de l'« îlot » juiverie

Situé au cœur du centre ancien de notre ville, entre la cathédrale romane, le palais épiscopal et la place du Marché, le quartier dit « Juiverie » reste méconnu de nombreux Tricastins. Abandonné, délaissé depuis trop longtemps, cet espace offre pourtant des perspectives réjouissantes.
Voilà pourquoi notre commune s'est portée acquéreur d'une grande partie de cet « îlot » riche d'histoire, en vue d'une réhabilitation fondée sur un double objectif : la valorisation de notre patrimoine (une maison datée du XV^{e} siècle ; le retour de l'arche sainte, unique en Europe ; etc), et la réalisation de logements accessibles dédiés aux seniors et aux jeunes couples.

La 1ere phase de travaux, dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par Drôme Aménagement Habitat, démarrera fin 2014 et permettra la création de 19 appartements (T2/T3), dont 7 en rez-de-chaussée avec jardin privatif. Dans une 2ème opération sera créé le musée de la Tour et des bains de la Juiverie ainsi qu'un équipement public culturel en cours de discussion avec le Conseil des sages. Un cheminement piéton amenant chaque visiteur de la place de l'Esplan à la place Castellane sans passer par la place du Marché est également programmé. Celui-ci, paisible et paysagé, permettra de redécouvrir 3 porches traditionnels de notre centre ancien !

Ce projet de reconquête, qui s'inscrit dans la démarche continue de notre équipe de retrouver un centre-ville accueillant, vivant et dynamique, permettra à chacun de profiter d'une qualité de vie toujours plus indéniable avec des accès directs et renforcés aux commerces, aux activités culturelles et au patrimoine de la commune.
Ainsi, entre l'Histoire de notre ville et son futur, nous ne choisissons pas, nous optons pour les deux !

Les 22 membres de la majorité municipale : Fadma Abbassi, Isabelle Aracil, Stéphanie Bakhtar, Chantal Bélézy, Jacqueline Bessière, Agnès Boutet, Georgia Brun, Jean-Michel Catelinois, Bernard Decome, Romain Entat, Christine Etuy, Jean-Bernard Faugier, Philippe Gourin, Pauline Groffe, Jean-Luc Lenoir, Claude Loverini, Jean-Claude Monnier, Eliette Richez, Daniel Rollet, Serge Scotto di Vettimo, Tahar Sellal, Sandra Terrasse.

En attendant des jours meilleurs...

Au seuil de cette nouvelle année nous vous adressons nos meilleurs vœux, qu'elle soit pour vous tous une année de réussite dans vos espérances. Nous arrivons au terme de notre mandat Municipal.
Au cours de ces six années passées à votre service et à votre écoute, élus d'opposition, nous nous sommes fait vos porte-parole auprès de la majorité. Majorité Socialiste souvent imbue de sa supériorité numérique, (élue avec 36 voix d'avance en 2008), qui n'a presque jamais répondu à nos demandes, et encore moins aux avis de certaines associations lorsqu'elles ont été consultées pour la réalisation de projets. Cette municipalité a réalisé certains travaux dans la continuité de ce qui avait été prévu par l'équipe précédente, et grâce aux moyens financiers dont dispose Saint Paul. Si certains investissements se sont bien déroulés, d'autres en revanche traînent en longueur, la rénovation de l'école du Resseguin entamée depuis bientôt trois années scolaires, le pont sur la roubine chemin de la Urne (impraticables depuis deux ans) aux conséquences désastreuses pour des entreprises, alors que la commune avait les moyens de réparer ce pont. Illustration du peu d'intérêt pour le développement économique (et donc pour l'emploi), qui n'a pas été la principale préoccupation de cette municipalité de gauche, (plus de 700 chômeurs à Saint Paul en 2013 soit une augmentation de 9%) : aucune entreprise importante n'a pu s'installer faute de terrain disponible par manque d'anticipation de la municipalité. Quant à l'entretien du patrimoine, la maintenance a été absente de ces préoccupations. Nous ne citerons que trois exemples « les fuites d'eau dans le hall de la MJC, les vestiaires du plateau sportif du collège et l'état déplorable de 2003 » Toutes les demandes faites auprès de la municipalité sont restées sans réponse, évidemment c'est moins voyant, donc moins électoral.

Les élus d'opposition : Martine Duriaud, Raoul Garcia, Vanina Denibeau, Fabien Limonta, Annie Roux.

La suite, c'est maintenant !!!

J'ai travaillé et tout donné pendant 7 années (2001 – 2008) au sein de l'équipe pilotée par Claude Gerfaud que je remercie ici pour son engagement, et son sens de la délégation, au service des Tricastins.

J'ai tenu à participer activement au conseil municipal actuel, aux commissions liées à la Jeunesse et la Solidarité en qualité d'élu minoritaire (2008 – 2014), aux conseils d'administration de la Maison de l'Enfance et du CCAS pour rester au cœur des dossiers et sujets traités.

Je pensais participer aux prochaines échéances municipales au sein d'une équipe non-politique dans laquelle je m'étais engagé avec envie de continuer à travailler avec force. Mais ce ne sera pas le cas.

En effet cette équipe ne souhaite pas bénéficier de l'expérience et de la compétence d'anciens élus !!

Cependant, je reste disponible pour travailler au service des Tricastins dans toutes les instances ouvertes aux non-élus.

Je remercie ici tout ceux qui m'ont fait confiance et avec qui j'ai réalisé des projets dans l'échange et la concertation, gage de réussite.

Au revoir ...

Gérard CLERC Conseiller municipal Unir & Agir

ELTMANN TRECATE Villes jumelles

Des amitiés durables

Bien avant la naissance de votre magazine, ou que n'existe la Communauté de communes Drôme Sud Provence, à l'époque où Pierrelatte et Saint-Paul-Trois-Châteaux travaillaient pourtant déjà en coopération via le District (1967-2014), les deux communes drômoises tendirent une main fraternelle à leur homologue ouest-allemand, le District de LandKreiss d'Hassberge. La charte de jumelage était signée le 15 novembre 1974. On fêtera donc son quarantième anniversaire dans quelques mois. Plus tard, voilà 10 ans, l'amitié se déploya aussi jusqu'aux Italiens du Nord de Trecate. Souvenirs.

De la guerre à la paix

Si, aujourd'hui, les jumelages avec des villes d'Allemagne relèvent essentiellement de la culture, du sport, de la convivialité – en un mot des manifestations multiples de l'amitié – dans les années 70, les objectifs étaient singulièrement différents. Il s'agissait aussi de panser les plaies d'un siècle de conflits auxquels les peuples étaient peut-être plus étrangers que leurs dirigeants. Partis la fleur au fusil des deux côtés du Rhin, voilà 100 ans, quelques mois de tranchées auront donné une toute autre tonalité aux courriers des soldats de part et d'autre du no man's land des obus. En témoignent les fraternisations, punies de mort, dès le premier Noël de front. Puis la Seconde Guerre mondiale ajouta le chaos au désarroi.

Trente ans après, il fallait encore panser les plaies nombreuses, et garantir une paix pérenne dans le cadre d'une construction européenne dont le socle était constitué des deux pays. Aussi les anciens combattants et prisonniers de guerre furent-ils du voyage pour répondre à la première invitation des Bavarois du Land d'Hassberge en 1974. Un premier échange, une première volonté commune qui aboutit heureusement.

Le 24 mai 1975, une cérémonie scelle l'amitié réciproque par la voix de leurs représentants, MM. Keller (Président du Landkreiss d'Hassberge) et Gony (Président du SSCT) qui s'engagent alors solennellement à : maintenir des liens permanents entre les municipalités de leurs communes respectives ; favoriser en tous domaines les échanges entre leurs habitants pour développer, pour une meilleure compréhension mutuelle, le sentiment de fraternité européenne ; conjuguer leurs efforts, afin d'aider, dans la mesure de leurs moyens, au succès d'une nécessaire entreprise de paix et de prospérité : l'unité européenne.

Une charte est rédigée en Allemand, en Français et en Provençal. Dès lors, les jumelages se précisèrent entre les communes de chacun des districts et c'est ainsi que Saint-Paul-Trois-Châteaux noua des liens privilégiés avec la ville d'Eltmann, en Basse-Franconie, Pierrelatte avec Hassfurt, Donzère avec Köenisberg, et la Lyre avec La Blaskapelle d'Aidhausen. Saint-Paul et Eltmann entretiennent de nombreux points communs : une histoire longue (la ville allemande fêtait tout de même ses 900 ans en 2000), des traditions viticoles respectives, des villes à taille humaine où l'industrie joue un rôle économique majeur. Depuis, les échanges entre Tricastins et Bavarois sont réguliers et nombreux : séjours linguistiques des élèves des deux villes, délégations officielles et non officielles, multiples rencontres associatives.

Nul doute que tous seront de la fête pour ce quarantième anniversaire d'amitié.

Les jumelles retrouvées

S'ils ont été formalisés avec la signature de la Charte de jumelage entre les deux villes en 2002, les liens qui unissent la Ville italienne de Trecate et Saint-Paul-Trois-Châteaux puisent leur source à une histoire commune à travers des peuples qui se seraient mêlés à l'époque romaine.

Les mains, pour renouer cette amitié interrompue par les siècles, se sont tendues au début des années 2000, pour se concrétiser – après adoption d'une charte de jumelage – par des échanges entre les deux communes allant croissant depuis.

Les associations culturelles et sportives, depuis 10 ans, n'ont de cesse de traverser les Alpes dans les deux sens pour nouer et renforcer des liens d'amitié durable. Pêle-mêle, on citera : le Chœur d'enfants de Trecate ; le Chœur Amadeus de Trecate, avec l'Ensemble choral du Tricastin (E.C.T.) ; les échanges de produits de terroir entre les deux villes en mai à Trecate et juillet à Saint-Paul-Trois-Châteaux ; les rapprochements entre les Lion's Club des deux communes comme entre les viticulteurs et les agriculteurs accueillis lors des évènements. Ou encore les challenges entre le club sportif Courir Libre en Tricastin (CLET) et son homologue des Coureurs de L'Atletica de Trecate, qui se sont notamment traduits par une course de relais entre les deux villes, soit près de 350 kilomètres ! Habitants et élus répondent évidemment aussi présents et l'on ne compte plus les moments de convivialité, et de dialogue riche et réciproque entre les deux communautés depuis dix ans. Et qui continueront au bénéfice de l'amitié des peuples.

PASCAL LEGROS PRODUCTIONS ET **MALEC PRODUCTION** PRÉSENTENT

Cher TRESOR

La nouvelle pièce écrite et mise en scène par

FRANCIS VEBER

avec

GÉRARD JUGNOT

ALEXANDRA VANDERNOOT

MICHÈLE GARCIA ÉRIC LE ROCH PHILIPPE BEGLIA IRINA NINOVA *et* **CLAUDE BRÉCOURT**

DÉCORS **Charlie MANGEL** — LUMIÈRES **Régis VIGNERON** — COSTUMES **Cécile MAGNAN** — ASSISTANT MISE EN SCÈNE **Laurent PETRELLI**

www.cher-tresor.com

PASCAL LEGROS PRODUCTIONS

DESIGN GRAPHIQUE WWW.EFIL.FR / PHOTO : BERNARD RICHEBÉ